

PV N° 6 COMMISSION DES JEUNES

Réunion du : JEUDI 17 SEPTEMBRE 2026

A :14H

Président : MR Stéphane BROCCQ

Présents : MME Claire MANTOUX, MR Michel UDOVICIC, Jean Marie TASTEVIN. Eric HOLZER

Absents excusés :

Toutes correspondances adressées aux commissions doivent se faire via la boîte officielle du club (numéro d'affiliation@occitanie.fr). Seuls les courriels avec le NOM, Prénom et qualité de l'auteur seront pris en compte par le District. A défaut du respect des prescriptions ci-dessus énoncées, la formalité ou requête sera déclarée irrecevable. (cf article 17.1 du règlement intérieur du District).

Approbation des procès-verbaux

La commission approuve le PV N°5 du 10.09.2026.

CHAMPIONNAT

U19 D

Forfait général de BOISSET GAUJAC

Vu l'article 59 des RG du District,

En cas de désengagement d'une équipe après la date limite d'engagement,

Le montant de l'amende est fixée à 200 EUROS

U19 A

Forfait général de JS CHEMIN BAS

Vu l'article 25 des RG du District,

En cas de désengagement d'une équipe après la date limite d'engagement,

Le montant de l'amende est fixée à 200 EUROS

U15 D1

Forfait général de CAVILL CHUSCL LAUDUN

U19 POULE C

Forfait de LA GRAND COMBE le 12.09.2026

Match perdu par forfait à LA GRAND COMBE.

3 à 0 (-1 point au classement).

Amende financière 80 euros.

ART 24 RG DISTRICT

U17 D2

Forfait de FC PAYS UZES le 20.09.2026

Match perdu par forfait à FC PAYS UZES.

3 à 0 (-1 point au classement).

Amende financière 80 euros.

ART 24 RG DISTRICT

U15 D4 A

Forfait de BESSEGES le 20.09.2026

Match perdu par forfait à BESSEGES.

3 à 0 (-1 point au classement).

Amende financière 80 euros.

ART 24 RG DISTRICT

U15 D3

Le club de BAGNOLS PONT 2 est ré intégré dans la poule.

U15 D4 A

Les équipes de Rousson et Barjac intègrent la poule.

RETOUR COMMISSION APPEL

Suite à la commission d'appel du 10.09.2026

Le club de CAVILL CHSUC LAUDUN intègre le championnat U14 TERRITOIRE.

RETOUR COMMISSION CSR

U19 B

Pour la rencontre UCHAUD/NIMES LASALLIEN du 12.09.2026

Dit réserves 1 et 2 FONDEES

Dit match perdu par pénalités pour l'équipe du GC Uchaud pour en reporter le bénéfice au club de NIMES LASALLIEN sur le score de 3/0.

REPORTS MATCHS

U15 D3

La rencontre Canabier/Bagnols Pont du 13.09.2026 **est reportée au mercredi 30.09.2026** à 15h sur les installations de Canabier. Possibilité d'avancer le match UNIQUEMENT avec l'accord des 2 clubs.

U14 Territoire

La rencontre Nimes Ol/Cavill Chuscl Laudun du 13.09.2026 **est reportée mercredi 30.09.2026** à 15h sur les installations de Nimes Ol. Possibilité d'avancer le match UNIQUEMENT avec l'accord des 2 clubs.

U19 A

La rencontre Pissevin/N.Gazelec du 26.09.2026 **est reportée au samedi 17/10/2026** à 15h sur les installations de N.Pissevin (Coupe Gambardela). Possibilité d'avancer le match UNIQUEMENT avec l'accord des 2 clubs.

U15 D1

La rencontre AEC St Gilles/Anduze du 20.09.2026 **est reportée au dimanche 1^{er} .11.2026** à 10h sur les installations de St Gilles (Arrêté municipal). Possibilité d'avancer le match UNIQUEMENT avec l'accord des 2 clubs.

U15 D4 B

La rencontre ESP FC St Gillois/Ind Pont St Esprit du 20.09.2026 **est reportée au dimanche 1^{er}.11.2026** à 10h sur les installations de St Gilles (Arrêté municipal). Possibilité d'avancer le match UNIQUEMENT avec l'accord des 2 clubs.

FEUILLES MANQUANTES

U19 B

EP Vergeze/Calvisson du 12.09.2026, feuilles manquantes, A FOURNIR AVANT LE 23.09.2026.

COUPE GARD LOZERE ET OCCITANIE

Le tirage des 1/32^{ème} de finale des coupes Gard Lozere U15, U17 et U19 se fera le jeudi 1/10/2026 à 14h au District Gard Lozere.

Le tirage des coupes Occitanie U15, U17 et U19 se fera le jeudi 8/10/2026 à 14h au District Gard Lozere.

Les clubs ne sont pas conviés.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

**LE PRESIDENT DE SÉANCE
M BROcq Stéphan**



**LA SECRETAIRE DE SEANCE
Mme MANTOUX Claire**

